

Le soin du jardin scolaire durant les vacances d'été

Dans la province de Québec, l'entretien et le soin du jardin scolaire nécessitent peu d'organisation ; et ceci, particulièrement dans les Maisons d'Éducation dirigées par les Frères ou les Religieuses.

Quand l'année scolaire est terminée, c'est-à-dire vers la fin du mois de juin, les élèves-jardiniers sont réunis par l'institutrice, qui a la direction du jardin scolaire, et reçoivent les instructions nécessaires à ce sujet. Les élèves-jardiniers doivent se rendre au jardin scolaire durant les vacances d'été, à une heure réglementaire fixée par les autorités de l'école. Par exemple, un jour ou deux par semaine, les élèves-jardiniers viennent visiter leurs parcelles de terre en compagnie d'un surveillant. Les enfants apportent leurs instruments de culture ou se servent de ceux qui appartiennent à l'école, quand les commissaires ont eu le bon esprit d'en acheter pour les élèves.

Les élèves-jardiniers passent donc une heure ou deux dans leurs jardins scolaires. Ils y font des sarclages, des binages, des arrosages, etc. Plusieurs transplantent des légumes et arbustes, d'autres taillent leurs plants de tomate ou des petits arbustes fruitiers que l'instituteurs leur a donnés en soin. Tous font la guerre aux insectes nuisibles et aux mauvaises herbes.

Quand le travail est terminé, l'institutrice rassemble les enfants afin qu'ils puissent faire le rapport de leurs travaux et observations dans un cahier d'Agriculture, spécialement réservé aux élèves-jardiniers, et intitulé : « *Journal de mon jardin* ».

Dans les petites écoles situées loin du village, il est difficile de réunir les élèves une fois ou deux par semaine, car les enfants demeurent quelquefois à un mille ou deux de l'école et aussi, très souvent, l'institutrice quitte l'école pour passer les vacances dans sa famille. Dans ce cas, les enfants récoltent leurs produits à la fin de l'année scolaire. Ces produits consistent en légumes extra-hâtifs tels que radis, carottes et laitue. Les légumes ne sont pas très gros, mais les élèves récoltent le fruit de leur travail et de plus, l'institutrice a pu donner une dizaine de leçons d'horticulture et faire apprécier la culture par les enfants qui feront eux-mêmes un petit jardin à la maison. À l'automne, leurs légumes seront apportés dans une des salles de la classe où l'on peut organiser une petite *exposition scolaire agricole*.

Cependant, dans plusieurs endroits, les institutrices passent l'été à l'école ou dans le voisinage. Alors la visite du jardin par les élèves-jardiniers peut se faire très facilement, à condition que l'institutrice fixe une heure et un jour réglementaire et qu'elle accompagne les élèves elle-même à *chaque visite*.

Enfin, la visite du jardin pendant les vacances peut se faire malgré que l'institutrice soit obligée de quitter l'école, pour une cause ou pour une autre, à condition qu'elle organise, en juin, avec le concours de ses élèves et de la Commission Scolaire, un « *Cercle d'élèves-jardiniers* ».

Comme patron du Cercle, l'institutrice demande le concours d'un des commissaires d'écoles. Ce dernier accompagne les enfants au jardin scolaire, une fois par semaine, à une heure fixée par le Comité de direction des élèves et approuvée par le dit commissaire. Ce mode est possible aux écoles situées près d'une maison habitée et dont les membres promettent de surveiller le jardin,